

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 27 avril 2016

Délibération n° 2016 - 27/04/2016 – 12

Projets internationaux

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 8 avril 2016

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 31 voix pour (unanimité) :

les projets internationaux.

Dijon, le 28 avril 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



P.J. : Tableau des projets internationaux

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Projets internationaux à soumettre à la CFVU de l'Université – séance du 8 avril 2016

Projets d'échange non diplômant

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(S) CONCERNEE(S)	PORTEUR DE PROJET	OBJET
1	COREE DU SUD	Myongji University	toute composante adhérant à cette possibilité d'échange	Pôle International	Mise en place d'accords de coopération avec ces 3 universités coréennes qui permettront à toutes les composantes de l'uB d'échanger des étudiants dans le cadre des cours dispensés en anglais par les deux universités. Il s'agit avant tout du niveau L et le nombre d'étudiants à échanger est limité à 5 avec Myongji, à 4 avec Hallym et à 4 avec Dankook.
2		Hallym University			
3		Dankook University			
4	ROYAUME- UNI	University of Leeds CHU Dijon	UFR Sciences de Santé	Anaïs Carnet	Mise en place d'un accord entre les facultés de médecine des deux universités et le CHU de Dijon pour échanger jusqu'à 3 étudiants par an pour une durée de 4 -6 semaines en juillet/août.
5	THAILANDE	Rangsit University (RSU)	IUT Dijon Auxerre – site Auxerre	Pierre Deplanche	Mise en place d'un nouvel accord qui permettra à l'IUT d'envoyer jusqu'à 3 étudiants de 2 ^e (DUT) ou de 3 ^e année (DUETI) à la RSU et d'accueillir des étudiants de la RSU au sein de son DU ITEM en exonération des frais d'inscription.

Projets d'échange diplômant

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(s) CONCERNEE(s)	PORTEUR DE PROJET	OBJET
6	CÔTE D'IVOIRE	Université Félix Houphouët Boigny (UFHB)	UFR Sciences de Santé	Jean Loup Coornaert	Délocalisation du diplôme universitaire d'ORTHOPEDIE CRANIO- DENTO -MAXILLO- FACIALE de l'uB sous la direction des enseignants chercheurs de l'UFR Sciences de Santé. Frais d'inscription conformes à ceux précédemment votés pour le DU, soit frais nationaux + 1000 € de frais spécifiques.
7	ESPAGNE ROYAUME- UNI	Universitat de Girona (UDG) Heriot-Watt University (HWU)		David Fofi	Accord trinational conclu dans la continuité du programme de Master VIBOT et en appui à une nouvelle demande de soutien auprès de la Commission européenne qui vise à obtenir un financement dans le cadre du programme Erasmus+ « Erasmus Mundus Joint Master Degree ». L'uB serait coordinateur de ce programme.
8	ESPAGNE ITALIE	Universitat de Girona (UDG) Università degli studi di Cassino et del Lazio meridionale (UNICLAM)	UFR Sciences et Techniques – Centre Condorcet	Yohan Fougerolle <i>+ un autre porteur (en attente de précisions à ce jour)</i>	Accord pour la mise en place d'un diplôme trinational qui s'appuie, à l'instar du « VIBOT », sur le Master anglophone « Computer Vision » au Centre Condorcet. Ce nouveau programme a déjà obtenu le financement de la Commission européenne sous le nom d' "Erasmus Mundus Joint Master in Medical Imaging and Applications (MAIA)" dans le cadre du programme Erasmus+ « Erasmus Mundus Joint Master Degree ». L'Universitat de Girona est coordinateur de ce programme.

Annexes financières

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(s) CONCERNEE(s)	PORTEUR DE PROJET	OBJET
9	ETATS-UNIS	College of the Holy Cross	UFR Langues et Communications	Christelle Serée - Chaussinand	Annexe financière 2015/16 à la convention de coopération entre l'uB et le College of the Holy Cross, validée par le CA de l'uB et en vigueur jusqu'en 2016/17. Cette annexe financière détaille les différents services que l'uB offre à 1 étudiant du College of the Holy Cross au titre de l'année 2015/16, ainsi que la contrepartie en Euros que le College of the Holy Cross doit verser à l'uB pour chacun de ces services. Le montant global est de 14 775,10 €.
10		University of New Hampshire (UNH)		Candice Lemaire	Annexe financière 2015/16 à la convention de coopération entre l'uB et l'UNH, validée par le CA de l'uB et en vigueur jusqu'en 2018/19. Cette annexe financière détaille les différents services que l'uB offre à 6 étudiants de l'UNH au titre de l'année 2015/16, ainsi que la contrepartie en Euros que l'UNH doit verser à l'uB pour chacun de ces services. Le montant global est de 5 374,35 €.

Avis de la CFVU du 8 avril 2016 : favorable moins 1 abstention